

## **SERVICES DE L'AWAIC**

L'AWAIC est l'unique refuge d'urgence pour les personnes victimes de violence conjugale et domestique d'Anchorage et le deuxième plus important organisme de services aux victimes de l'État. Lors de sa création en 1977, l'AWAIC était alors un programme proposant des services d'urgence et d'aide de qualité aux personnes victimes de violence domestique. Notre mission est de mettre en place des refuges pour les victimes, d'intervenir et d'effectuer un travail de prévention contre la violence domestique et conjugale. Nous intervenons dans le cycle de la violence en offrant un refuge sûr aux victimes et à leurs enfants, en soutenant et en défendant tous les membres de la famille et en sensibilisant la communauté. Nous nous efforçons de favoriser l'autonomie de toutes les personnes victimes de violence familiale et de soutenir leur droit à l'autodétermination. L'AWAIC propose des services de gestion de dossiers, de défense des droits et de soutien individuel et de groupe en toute confidentialité aux personnes qui ont été victimes de violence psychologique, physique ou sexuelle dans leurs relations intimes ou familiales. Les services et les programmes comprennent :

### **Refuge d'urgence**

L'AWAIC propose un refuge où les femmes et leurs enfants peuvent demander de l'aide à tout moment en cas de danger. Situé près de l'angle de la 13<sup>e</sup> et de la A, il peut accueillir 52 personnes. Les victimes de violence domestique et conjugale peuvent rester jusqu'à trente jours, le temps de prendre des décisions sur ce qu'elles vont faire par la suite. Nous proposons d'autres logements destinés aux hommes victimes de violence domestique.

### **Intervention en cas d'urgence/Ligne d'urgence 24 h/24 : 907 272 0100**

L'AWAIC dispose d'une ligne téléphonique d'urgence disponible 24 heures sur 24. Les survivantes de violence domestique et conjugale ou toute personne connaissant quelqu'un en situation d'urgence sont encouragées à appeler et à parler de leur situation à un avocat formé à cet effet.

### **Éducation et groupes de soutien**

L'AWAIC organise différents groupes d'éducation et de soutien presque tous les jours de la semaine. Les groupes d'éducation traitent un large éventail de sujets sur diverses facettes de la violence domestique. Quant aux groupes de soutien, ils permettent aux participantes de partager leurs expériences dans un environnement rassurant et encourageant. Des groupes dirigés par notre clinicien sur place et un groupe de thérapie par l'art sont également proposés. Les personnes qui ne séjournent pas au refuge peuvent tout de même assister à ces activités, mais elles doivent tout d'abord avoir été reçues par un chargé de dossier avant de participer à ces groupes.

### **Programmes destinés aux enfants**

Les enfants qui ont vécu dans un foyer violent sont affectés par ce qu'ils ont vu ou vécu. L'AWAIC dispose d'un personnel spécialement formé pour aider les enfants à prendre confiance en eux et à comprendre qu'ils ne sont pas responsables ce qu'ils ont vécu chez eux. L'AWAIC leur offre un environnement stable avec des aires de jeux adaptées à chaque

tranche d'âge, un terrain de jeux extérieur ainsi que différentes activités saines et éducatives. Un service de transport scolaire est également organisé. Les défenseurs des enfants prodiguent également du soutien, de l'éducation et des services d'orientation destinés aux parents.

### **Harmony House**

L'AWAIC propose des logements transitoires aux femmes qui fuient la violence conjugale. Harmony House est une offre destinée aux femmes en période de transition vers une vie autonome. Les logements sont proposés à prix modique et la durée d'occupation ne peut pas dépasser deux ans. Jusqu'à dix femmes sans enfants à charge peuvent être accueillies dans ces logements, situés sur la propriété de l'AWAIC. Contactez-nous au 743 5724 pour plus d'informations.

### **Moving Forward**

Lorsqu'une participante au programme quitte le refuge d'urgence de l'AWAIC ou est orientée par un autre organisme, alors cette personne peut être admissible à Moving Forward, notre programme de logement permanent. Moving Forward accompagne les survivantes de violence domestique dans leurs démarches d'installation dans un logement permanent, de recherche d'emploi et à se bâtir une vie saine et en toute sécurité. Les participantes peuvent bénéficier de ce programme jusqu'à six mois après avoir obtenu un logement permanent et sécurisé. Contactez-nous au 743 5752 pour plus d'informations.

### **Représentation juridique**

Le système juridique peut être difficile à comprendre et à utiliser. C'est pourquoi l'AWAIC emploie des avocats au palais de justice sept jours sur sept de façon à délivrer des ordonnances de protection, à déposer des demandes d'assistance juridique pro bono et à accompagner les requérantes aux audiences. Ces avocats travaillent au bureau de la violence conjugale du palais de justice de Boney au 303 K Street. Contactez-nous au 264 0790 pour plus d'informations.

### **Alaska Domestic Violence and Sexual Assault Intervention Project (ADVSAIP)**

À la suite d'actes de violence, les survivantes font souvent face à de nombreux défis. Parmi eux, citons notamment les questions juridiques, le besoin de soutien émotionnel, d'informations et d'aide financière. L'ADVSAIP subvient à ces besoins pour les survivantes de violence domestique et conjugale résidant à Anchorage et qui répondent aux critères d'admissibilité. Contactez-nous au 743 5708 pour plus d'informations.

### **Prévention et sensibilisation de la communauté**

Une sensibilisation accrue de l'opinion publique aux questions de violence conjugale et domestique est essentielle à la diminution de cette violence. La section de prévention de l'AWAIC propose des formations, des présentations publiques ainsi que des documents destinés à l'éducation du public. Les domaines d'intérêt en matière de prévention comprennent les jeunes dans les écoles de la région, la participation des hommes et des garçons à la lutte contre la violence et la collaboration entre les organismes et les membres de la collectivité pour bâtir une culture de la non-violence à Anchorage. Les présentations s'adressent à un public allant des enseignants et des élèves aux organismes de service et aux groupes professionnels. Contactez-nous au 743 5706 pour plus d'informations.

### **Femmes autochtones d'Alaska à Anchorage (Willa's Way)**

Les femmes des régions rurales peuvent se sentir plus à l'aise dans les petits refuges. L'AWAIC et la Southcentral Foundation proposent le programme Willa's Way, où les femmes peuvent vivre dans un foyer sécurisé et bénéficier d'un chargé de dossier attiré. Vous pouvez contacter le programme Willa's Way au 729 2500.

### **Clinicien formé en traumatologie**

Grâce à un partenariat avec les Anchorage Community Mental Health Services (services de santé mentale des communautés d'Anchorage), un clinicien travaille dans les locaux l'AWAIC. Ce clinicien spécialisé en traumatologie rencontre les participantes individuellement et anime des groupes. Les participantes peuvent être orientées en consultation par leurs chargés de dossier de l'AWAIC.

### **Gestion du dossier de toxicomanie**

L'AWAIC dispose d'un chargé de dossier à temps plein qui se spécialise dans l'aide aux toxicomanes. Ce chargé de dossier prend en compte le niveau de dépendance des participantes lorsqu'il les prend en charge et leur apporte de l'aide pour atteindre les objectifs fixés par les participantes. Il peut alors fournir des renseignements sur la toxicomanie, accompagner les participantes à des réunions ou les aider à obtenir un bilan ou à suivre un traitement. Contactez-nous au 743 5749 pour plus d'informations.

### **Programme Flourishing Child du CITC**

Le coordinateur de la défense des droits, qui travaille également au Cook Inlet Tribal Council, est chargé de fournir des services de dépistage, d'orientation, de gestion de cas à court terme et de défense des droits aux personnes, aux parents et aux enfants exposés à la violence domestique. Il traite chaque cas individuellement et, grâce à l'appui des responsables de l'orientation et des participantes victimes de violence domestique ou conjugale, il met les bénéficiaires du programme en relation avec les services communautaires. Contactez-nous au 793 3473 pour plus d'informations.